

TIMBRES-POSTE DE SERVICE

Unesco



Mis en page par Jean-Paul Veret-Lemarinier

Imprimés en offset

Format 22 x 36

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 23 octobre 1993
à Paris

Vente générale le 25 octobre 1993

En 1961, l'Administration française des Postes
a mis à la disposition de l'UNESCO, dont le siège est à Paris,
des timbres-poste de service.

Depuis cette date, divers changements concernant les valeurs faciales
ou le sujet sont intervenus
(Orient - Occident, Alphabétisation, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Nature,
et depuis 1980, Sites du patrimoine universel classés et à protéger).

En 1993, deux timbres aux nouvelles valeurs ont été choisis par l'UNESCO :

- 2,80 F Parc archéologique d'Angkor - Cambodge (1^{re} moitié du XII^e siècle) ;
- 3,70 F Parc national du Tassili n'Ajjer - Algérie.

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs
dans tous les points philatélie et par correspondance
auprès du Service philatélique de La Poste,
18, rue François-Bonvin, 75758 PARIS CEDEX 15.

Seuls les objets de correspondance
déposés dans les boîtes aux lettres
situées dans l'enceinte de l'UNESCO à Paris
peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines.